



Communiqué de presse

PLUi-H : une étape décisive pour l'avenir du territoire Enquête publique du 7 avril au 26 mai 2026

Du 7 avril au 26 mai 2026, Lannion-Trégor Communauté organise l'enquête publique de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H).

Cette phase constitue une étape majeure avant l'adoption définitive du document qui structurera le développement du territoire pour les années à venir.

Rappel du contexte

Le PLUi-H est le document qui régleme le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée, sur les 57 communes de l'agglomération. Il remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme communaux (PLU ou cartes communales) aujourd'hui en vigueur et s'appliquera également sur les communes non couvertes par un document d'urbanisme à date. Ce document va définir les règles d'urbanisme pour les années à venir : où construire, comment préserver les paysages, quel équilibre entre habitat et espaces naturels, etc. L'enjeu est donc important

Après plusieurs années de travail et de concertation, enclenchées dès 2021 auprès des habitants, des élus et d'un ensemble de partenaires, Lannion-Trégor Communauté a arrêté son Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme local de l'Habitat (PLUi-H), par délibération le 16 décembre dernier. Une étape importante a ainsi été franchie, fruit d'un travail conséquent.

L'enquête publique représente la dernière phase d'expression citoyenne et vient finaliser cette démarche avant l'approbation définitive du document par le Conseil communautaire courant 2026.

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

☎ 02 96 05 91 37

✉ communication@lannion-tregor.com



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

Modalités de l'enquête publique

Une commission d'enquête indépendante, désignée par le Tribunal administratif et composée de cinq commissaires enquêteurs, est chargée de recueillir les observations du public.

Comment consulter le dossier ?

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier est accessible :

En ligne :

- Sur le registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/7146
- Sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté (page dédiée au PLUi-H)

Sur place : dans les 7 lieux d'enquête publique : Lannion, Plestin-les-Grèves, Plouaret, Cavan, Tréguier, Pleudaniel et Trégastel (cf tableau des permanences ci-après).

- En version papier
- En version numérique sur un poste informatique mis à disposition

Comment donner votre avis ?

Vous pouvez transmettre vos observations :

- En ligne sur le registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/7146
- Par mail : enquete-publique-7146@registre-dematerialise.fr
- Par courrier postal à l'attention :
du Président de la Commission d'Enquête
Lannion-Trégor Communauté
Service Planification stratégique
1 rue Monge – CS 10761
22307 Lannion
- Sur les registres papier disponibles dans les lieux d'enquête
- Lors des permanences, en rencontrant un membre de la commission d'enquête (dates et lieux précisés dans l'avis d'enquête et ci-dessous).

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

☎ 02 96 05 91 37

✉ communication@lannion-tregor.com



Lieux d'enquête	Horaires d'ouverture pour consultation du dossier	Permanences d'enquête publique	
		Jours	Horaires
Lannion Lannion-Trégor Communauté (siège de l'enquête publique) (accueil public par la rue Chappe - bâtiment A)	Du lundi au vendredi 8h30* > 12h00 & 13h30 > 17h30**	<ul style="list-style-type: none">mar. 7 avriljeu. 16 avrilmar. 21 avriljeu. 30 avrilmar. 19 maimar. 26 mai	<ul style="list-style-type: none">9h00 > 12h0012h00 > 15h0014h00 > 17h009h00 > 12h0016h00 > 19h0014h30 > 17h30
Plestin-Les-Grèves Espace France Services 2 place d'Auvelais	<ul style="list-style-type: none">Lundi > 9h00 > 12h00du mardi au vendredi 9h00 > 12h00 & 13h30 > 17h00	<ul style="list-style-type: none">ven. 10 avrillun. 20 avrilmar. 12 maijeu. 21 mai	<ul style="list-style-type: none">9h00 > 12h0014h00 > 17h0014h00 > 17h009h00 > 12h00
Plouaret Espace France Services 4 rue Louis Prigent	<ul style="list-style-type: none">Lundi, mardi & jeudi 9h00 > 12h00 & 13h30 > 17h00Mercredi et vendredi 9h00 > 12h00	<ul style="list-style-type: none">mar. 7 avrilven. 24 avrilmer. 20 mai	<ul style="list-style-type: none">9h00 > 12h009h00 > 12h0014h00 > 17h00
Cavan Espace France Services 2 rue Maurice Denis	<ul style="list-style-type: none">Lundi, mardi, mercredi & vendredi 9h00 > 12h00 & 14h00 > 17h00Jeudi > 9h00 > 12h00	<ul style="list-style-type: none">lun. 20 avrilmer. 6 maimer. 20 mai	<ul style="list-style-type: none">14h00 > 17h009h00 > 12h009h00 > 12h00
Tréguler Espace France Services 12 rue Lamennais	<ul style="list-style-type: none">Du lundi au jeudi 9h00 > 12h00 & 13h30 > 17h00Vendredi 9h00 > 12h00 & 13h30 > 16h30	<ul style="list-style-type: none">mer. 8 avrillun. 20 avrilven. 24 avrillun. 4 maimer. 20 maimar. 26 mai	<ul style="list-style-type: none">9h00 > 12h009h00 > 12h009h00 > 12h009h00 > 12h0014h00 > 17h009h00 > 12h00
Pleudaniel Maison communautaire Kerantour	Du lundi au vendredi 9h00 > 12h00 & 13h30 > 17h00	<ul style="list-style-type: none">mer. 8 avrilmer. 15 avrilven. 24 avrillun. 4 maimer. 20 maijeu. 21 mai	<ul style="list-style-type: none">9h00 > 12h009h00 > 12h0014h00 > 17h0014h00 > 17h0014h00 > 17h009h00 > 12h00
Trégastel Mairie 19 route du Dolmen	Du lundi au vendredi 9h00 > 12h00 & 13h30 > 17h30**	<ul style="list-style-type: none">mer. 8 avrilmar. 21 avrilsam. 25 avriljeu. 30 avriljeu. 21 maimar. 26 mai	<ul style="list-style-type: none">14h00 > 17h009h00 > 12h009h00 > 12h0014h00 > 17h0014h00 > 17h009h00 > 12h00

* Le jour de l'ouverture de l'enquête publique (mardi 7 avril 2026), les dossiers ne seront disponibles qu'à partir de 9h00 pour les lieux ouverts plus tôt.
** Le jour de la clôture de l'enquête publique (mardi 26 mai 2026), les dossiers ne seront plus disponibles après 17h00 pour les lieux fermant plus tard.

En savoir plus sur la démarche : www.lannion-tregor.com (rubrique Actualités et page dédiée PLUiH).

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

☎ 02 96 05 91 37

✉ communication@lannion-tregor.com